

Vergèze Quête spirituelle

À la Capitelle, Marc Tamisier expose ses "Mandalas vibratoires", jusqu'à dimanche.



■ La technique du sable confère aux œuvres « chaleur, vérité et authenticité ».

Le vernissage de l'exposition des œuvres de Marc Tamisier a eu lieu le vendredi 16 janvier à la Capitelle. L'artiste y expose, ses mandalas. Son exposition, baptisée "Mandalas vibratoires, messages des étoiles", présente une série de tableaux créés à partir de sable, naturel ou peint, une technique originale qui donne aux œuvres chaleur, vérité et authenticité qui leur permet de communiquer aux visiteurs une impression de sérénité et de détente renforcée par la perfection des formes géométriques qui servent de base à leur construction.

« Le rêve, source d'inspiration »
Marc Tamisier, peintre

« Le mandala est présent dans toutes les

cultures anciennes, explique l'artiste, sa fonction est multiple et varie selon les cultures. Il est support de méditation, de centrage, carte de l'esprit et de l'univers, sceau magique et protecteur, conception scientifique et spirituelle, symbole archétypal, représentation des divinités et, dans tous les cas, relié à la dimension du sacré et de l'ouverture de la conscience. »

Et d'ajouter: « *Ma démarche est purement autodidacte, elle est le fruit d'une rencontre avec les cultures amérindiennes, d'une quête personnelle et de l'utilisation du rêve comme source d'inspiration!* »

► La Capitelle, 4, rue Basse, jusqu'au 25 janvier, de 10 heures à 18 heures. Entrée libre.

Corres. ML: 04 66 51 77 41 + midilibre.fr

Vergèze

● Décès

Charles Joris, homme de théâtre, est décédé vendredi 16 janvier. Une cérémonie d'adieu a eu lieu mercredi 21 janvier au crématorium du Gard, à Nîmes.

Isabel Pélissier, née Rodriguez, est décédée à l'âge de 98 ans. La cérémonie religieuse de ses obsèques a eu lieu mercredi 21 janvier en l'église de Fournès. Elle a été inhumée au cimetière ancien de Fournès.

Nos condoléances aux familles dans la peine.

● Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mercredi 28 janvier, à 18h30, en mairie. Entre autres points à l'ordre du jour, il sera question d'une convention d'attribution de subvention de l'État pour l'étude du projet de sécurisation de la digue et de la coulée verte du Rhony, et d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du Sivom du moyen Rhony aux communes de Vergèze et Codognan (projet de sécurisation de la digue), ainsi que du projet de terrain synthétique au stade de Vergèze.

Corres. ML: 04 66 51 77 41 + midilibre.fr